



Plan National de Formation

Professionalisation des acteurs

Séminaire national

« Les nouvelles formes de scolarisation »

Jeudi 11 janvier 2018 – Lycée d'État Jean Zay, Paris

Atelier 3 : « La réglementation au service du parcours du jeune vers l'insertion et la poursuite d'études »

Présentation du dispositif Objectif Bac Pro, académie de Paris

Sylvie Bezat, cheffe d'établissement du lycée professionnel G. Eiffel, Paris 7ème
Rémi Duloquin, proviseur adjoint du lycée professionnel J. Lurçat, Paris 13ème

Origine du projet

Le dispositif Objectif Bac Pro a été mis en place dans certains lycées professionnels de l'académie de Paris en septembre 2017 à la demande de la DASEN pour permettre à des élèves ayant échoué à un bac professionnel du domaine tertiaire de repasser leur examen sans avoir à redoubler leur classe de terminale selon des modalités habituelles.

Objectif

Le dispositif Objectif Bac Pro doit permettre à des élèves de :

- repasser leur examen en adaptant le schéma de formation (2 jours de formation par semaine),
- préparer leur insertion professionnelle,
- préparer une éventuelle poursuite d'études pour ceux qui le peuvent.
- Afin de garantir la réussite et l'adhésion à ce projet, il est proposé aux élèves de participer à un parcours culturel dont ils sont les acteurs.

Ce dispositif est destiné à des élèves qui ont des bénéfices de notes à faire valoir leur permettant de repasser un nombre d'épreuves limitées.

Il n'est pas nécessaire d'envisager des demandes de dérogation pour les PFMP car tous les élèves positionnés ont validé leurs CCF.

Modalités de mise en œuvre

Afin de regrouper les temps de présence sur deux journées par semaine et d'individualiser l'offre de formation, il a été nécessaire d'identifier précisément les besoins des élèves par le biais d'entretiens de positionnement et en fonction de leurs résultats.

Le lancement du dispositif s'est effectué durant les mois d'octobre et de novembre dernier.

Une enseignante coordonnatrice (en poste dans l'établissement d'accueil, le lycée J. Lurçat) a mené les entretiens de positionnement et a construit le planning annuel d'intervention.

Une des documentalistes du lycée d'accueil pilote le volet culturel.

4 enseignants de ce même établissement assurent les cours d'enseignement professionnel, de français et d'histoire-géographie, de PSE et de mathématiques. Deux enseignantes d'anglais et d'espagnol

Pour la session 2018, 15 élèves originaires de 5 lycées professionnels tertiaires de l'académie en filière ARCU et Commerce.

Intégration professionnelle

La finalité du dispositif est bien entendu de permettre à ces élèves de réussir à l'examen. Cependant, leurs résultats ne leur permettant pas d'envisager une poursuite d'études en BTS, la question de l'insertion professionnelle est primordiale. A ce titre, un certain nombre d'actions sont prévues pour aider les élèves dans leur future recherche d'emploi (visite d'entreprises, tutorat, présentation des structures d'aide à la recherche d'emploi etc.)

Volet culturel

- Importance de l'ouverture aux événements et institutions culturelles.
- Construction avec les élèves d'un parcours culturel cohérent.

Difficultés de mise en œuvre

- L'individualisation des parcours est complexe et rend difficile la construction des emplois du temps.
- Les habitudes d'absentéisme sont toujours présentes chez certains élèves malgré leur engagement à être présent dans une démarche contractualisée.
- Financement des événements culturels sur le budget propre de l'établissement d'accueil ou par le biais d'aides accordées dans le cadre des Cordées de la réussite ou de la MLDS.

Perspectives

- Mise en place d'une formation en apprentissage favorisant l'insertion professionnelle en prenant en compte les freins réglementaires ?
- Pérennisation du dispositif et élargissement du recrutement à l'ensemble des lycées tertiaires ?